

M. Lundrigan: Le ministre me dit que je n'ai pas posé de question à propos de pêcheries cette année; c'est précisément ce que je prétends. On ne parle plus aujourd'hui de pêches à la Chambre des communes. On parle d'environnement.

Une voix: Et alors?

M. Lundrigan: Je suis tout à fait d'accord, je suis un des plus grands défenseurs de l'environnement au Canada parce que je vis dans une province qui est un des derniers retranchements de la nature. Elle est inhabitée et intouchée et possède des milliers et des milliers de milles carrés de beauté qui n'est pas polluée par l'humanité. Je vous avertis qu'il passera beaucoup d'eau sous les ponts avant que je ne permette que se produisent dans ma province certaines des choses qui sont arrivées dans le reste du Canada.

Quand le ministre a établi le ministère de l'Environnement, tous les Canadiens savaient qu'il éliminerait le ministère des Pêches. Par conséquent, aujourd'hui, même certains de nos représentants les plus loquaces de l'industrie de la pêche se voient presque dans l'impossibilité de venir ici et de recevoir quelque appui de la Chambre des communes. On ne pose aucune question sur les poissons.

Une voix: Pourquoi?

M. Lundrigan: Le ministre ne veut pas entendre parler de poisson à la Chambre.

M. Crouse: Il n'y a pas de ministère des Pêches, voilà pourquoi. Vous ne vous intéressez pas aux poissons. Vous avez interdit de tuer les baleines, vous avez interdit de tuer les phoques, vous interdisez tout. Vous êtes le pire casse-pied à la Chambre et vous le savez.

Des voix: Oh, oh!

M. Crouse: C'est pourquoi vous n'en n'entendez pas parler.

Des voix: C'est une honte!

M. Crouse: Vous avez trahi l'industrie de la pêche, vous l'avez ridiculisée.

Des voix: Règlement.

M. Lundrigan: Monsieur le président, mon collègue, l'honorable représentant de South Shore, a été président du comité des pêches pendant 4 ans, et, à mon avis, il représente le genre de personne, ferme et habile, dont a besoin l'industrie de la pêche du pays. Il a assez bien exprimé ce que je voulais dire moi-même.

Le ministre de l'Environnement ne s'intéresse pas aux pêcheries. Il ne veut pas y être mêlé. Je suis sûr qu'autour de la table du cabinet, il ne parle jamais de loi sur les pêches. Nous avons éliminé le poste de ministre des Pêches. Nous avons d'excellentes personnes, au sein du ministère, qui s'occupent des pêcheries, mais ce que j'essaie de vous faire comprendre, c'est que nous avons perdu toute initiative au Canada en tant que nation dépendant beaucoup de la pêche. Le ministre a fait une grave erreur quand il a éliminé le ministère des Pêches.

Des voix: Oh, oh!

M. Lundrigan: Durant la dernière campagne électorale, le chef de notre parti a visité l'ensemble du Canada et a dit...

Une voix: Lequel?

Subsides

M. Crouse: Vous le savez fort bien. Nous avons un seul chef dans notre parti, mais on aurait du mal à trouver le vôtre là-bas aujourd'hui.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Il ferait bon de mettre un peu d'ordre ici. Qu'en pensez-vous?

M. Crouse: Vous avez du mal à diriger cette remarque. Où est votre chef? Vous n'en avez pas.

Une voix: Où est votre bateau?

M. Crouse: La question n'est pas là.

M. Lundrigan: Lors de la dernière campagne électorale, notre chef a déclaré catégoriquement que nous adopterions une politique visant à ressusciter le ministère des Pêches et qu'elle n'empiéterait pas sur la compétence du gouvernement de régler les problèmes de l'environnement. Le ministre des Pêches a déclaré sans ambages que nous n'en avons pas besoin et mon bon ami de Terre-Neuve qui siège au cabinet a dû respecter ses engagements envers le cabinet.

En conséquence, quand nous avons repris les travaux de la Chambre après les élections, on nous a dit que le gouvernement avait l'intention de soumettre le ministère à une légère réforme de structure. Il n'y aurait pas de ministre ou de sous-ministre des Pêches. Il y aurait un ministre et un sous-ministre de l'Environnement. Mais on nous a dit qu'il y aurait un sous-ministre adjoint de l'Environnement et un sous-ministre adjoint des Pêches et des services connexes, ou quelque idiotie de ce genre.

Il était évident que le ministre s'est rendu compte qu'il s'était trompé mais il n'a pas eu le courage de l'avouer à la Chambre des communes et à la population canadienne et de dire qu'il avait l'intention de faire renaître le ministère des Pêches. Il se peut que le premier ministre ne l'ait pas appuyé. Je suis persuadé qu'il ne pouvait pas compter sur l'appui du secrétaire d'État aux Affaires extérieures car c'est lui surtout qui s'y oppose. Il appartiendrait au ministre de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui et d'admettre toutes les difficultés que lui pose M. Sharp au cabinet, car c'est vraiment là qu'est le problème.

Je reviendrai sur le sujet dans quelques minutes; excusez-moi d'avoir mentionné son nom. En parlant des affaires extérieures, nous devrions nous rappeler qu'il existe une grande étendue du Canada extérieur qui relève de ce ministère qui n'aime pas le poisson. Laissez-moi vous indiquer quelques faits qui nous ont causé des inquiétudes.

L'honorable député de Northumberland-Miramichi était un grand pêcheur de saumon et un grand sportif. Il n'est pas présent ce soir, mais il l'a été déjà et a soulevé des problèmes concernant le poisson, tout comme l'honorable député de Saint-Jean-Lancaster l'a fait. Je désire informer les députés de la Chambre que je vais soulever un rappel au Règlement chaque fois que quelqu'un se lèvera et posera une question au ministre des Pêches parce qu'il n'est pas vivant et qu'il n'existe pas. Il est décédé depuis plus d'un an. Je vais soulever la question de privilège chaque fois que quelqu'un posera une question au ministre des Pêches.